

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

**DISCOURS DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET
DES FINANCES, MONSIEUR JEAN-BAPTISTE
ONDAYE, A L'OUVERTURE DE LA
CONFERENCE ANNUELLE SUR LA
PROGRAMMATION ET LA MISE EN ŒUVRE DES
ACTIVITES DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET
DES FINANCES, EDITION 2024.**

Brazzaville, 21 mars 2024

- **Madame et Messieurs les Ministres,
Chers Collègues ;**
- **Monsieur le Ministre, Directeur du
Cabinet du Premier ministre, Chef du
Gouvernement ;**
- **Madame la Représentante-Résidente du
PNUD au Congo ;**
- **Madame et Messieurs les Représentants
des Institutions sous-régionales,
régionales et internationales ;**
- **Monsieur le Président de la Cour des
comptes et de discipline budgétaire ;**
- **Monsieur le Contrôleur Général d'Etat ;**
- **Monsieur le Président de la Commission
nationale de la transparence et de la
responsabilité dans la gestion des
finances publiques ;**

- **Monsieur le Président de la Chambre de Commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville ;**
- **Messieurs les Dirigeants des syndicats patronaux ;**
- **Chers Cadres et Agents du Ministère de l'économie et des finances ;**
- **Mesdames et Messieurs.**

***Devenir le vecteur de la performance
économique et financière à l'horizon 2026 !***

Il n'est pas courant de commencer une allocution par une formule à l'allure d'un slogan comme pour donner une injonction ou procéder à une interpellation. Heureusement, nous pouvons vous rassurer, car ce n'est point le cas ici. Mieux, nous pensons que le souvenir de cette formule est tellement vivace dans notre mémoire collective qu'il n'est point besoin de rappeler qu'il s'agit de notre vision pour le Ministère de l'économie et des finances, de la vision que nous voulons pour le Ministère de l'économie et des finances.

Dans ce cadre, nous sommes appelés à passer d'une réalité perçue à une réalité vécue ; d'un futur désiré à sa concrétisation par la construction du réel. Ce passage du rêve à la réalité nécessite un élan patriotique, soutenu par l'amour du pays, la participation et l'implication, sans distinction aucune, de tous les animateurs de notre département ministériel quels qu'en soient les niveaux de responsabilité. C'est l'objet de notre rencontre de ce matin qui porte sur le changement organisationnel au travers des innovations portées par les nouveaux textes, d'une part, et la mise en œuvre des chantiers du changement que représentent les activités et tâches prioritaires du Ministre de l'économie et des finances, pour l'année 2024, d'autre part.

- **Chers Cadres du ministère de l'économie et des finances,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Comme vous pouvez le constater, lorsque nous parlons de la révision des textes et de la mise en œuvre des activités prioritaires, cela nous situe, dans le cadre de la gestion axée sur les résultats, dans la phase du mouvement ou de la mise en œuvre du changement qui comporte les trois étapes suivantes : le dégel, la conduite des chantiers du changement et le regel. A cet égard, le changement organisationnel que nous sommes en train d'opérer intègre bien la phase du dégel et les actions prioritaires du Ministre de l'économie et des finances renvoient à la conduite des

chantiers du changement. Le regel interviendra plus tard avec la consolidation des acquis issus de la mise en œuvre des chantiers du changement.

Au sujet de la phase du dégel, il y a lieu de relever que celle-ci a pris assez de temps. Nous y sommes depuis notre arrivée à la tête de ce département ministériel. Cette phase a connu une accélération depuis le mois d'août 2023, avec la fin de l'atelier relatif à la validation des documents de stratégie et de planification budgétaire. Cette période a été marquée par une démarche participative tels qu'en témoignent les échanges réguliers entre les cadres des différentes structures et l'équipe en charge de la révision des textes à la suite du diagnostic organisationnel et fonctionnel. Celui-ci a été clairement exposé dans le Rapport d'enquête du FMI, réalisée par son organe d'appui AFRITAC, en 2020. Le même diagnostic organisationnel a été réaffirmé dans

le Rapport diagnostic de l'Inspection Générale des Finances, de 2022, l'enquête de terrain sur la vie des structures organisée par le ministère en juillet 2023 et appuyé par les recommandations des ateliers de juin et août 2023.

Les différents diagnostics ont permis de formuler les recommandations qui portent essentiellement sur la prise en compte :

- **primo**, du management en mode budget-programme dans les attributions des animateurs des différentes structures du Ministère de l'économie et des finances.
- **secundo**, de la distinction entre la fonction de pilotage et la fonction opérationnelle, d'une part, et du détachement entre la fonction opérationnelle de décision et la fonction opérationnelle d'exécution, d'autre part.

- **tertio**, de la démarcation entre les fonctions supports et les fonctions techniques.

- **quarto**, enfin, de la montée en puissance des fonctions de prévention et de gestion des risques, telles que l'audit interne, le contrôle de gestion, les études et la planification, la gestion des ressources humaines, la gestion financière et de l'équipement et les systèmes d'information et de communication.

La mise en œuvre des recommandations issues des études diagnostiques a permis, sans être exhaustif, la création de la Direction Générale des Recettes et des Ressources Naturelles et la Cellule de Gestion des Risques Financiers de l'État. A la Direction Générale des Impôts et des Domaines, le nouveau texte consacre une nette distinction entre la détermination de l'assiette et la liquidation des impôts relatifs aux activités des contribuables. A la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects, le nouveau texte institue désormais la centralisation des opérations douanières effectuées par les services actifs et sédentaires. A la Direction Générale du Trésor, le nouveau texte consacre la centralisation des opérations des comptes publics et établit une stratification des fonctions du Trésor en trois entités à savoir : la recette générale, la paierie générale et la trésorerie générale.

Il est possible d'en dire plus. Mais, nous allons nous arrêter à ce niveau pour ne pas anticiper sur l'exposé de l'intervenant qui aura la charge de présenter les innovations contenues dans les nouveaux textes, portant réorganisation des services du Ministère de l'économie et des finances.

Notre rencontre qui intervient à la suite de la promulgation de nouveaux textes vise une parfaite linéarité dans la compréhension de ceux-ci. Une compréhension qui devrait permettre à tous, autant que nous sommes, d'être au même diapason dans notre quête de lumière sur l'esprit et la lettre de ces textes.

Il en est ainsi parce que ce n'est qu'à cette condition que nous pourrions prétendre nous assurer le succès dans l'implémentation de ces textes et réussir le changement organisationnel souhaité.

- **Chers Cadres du ministère de l'économie et des finances,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Pourquoi souhaitons-nous une organisation performante si ce n'est pour optimiser nos performances dans la mise en œuvre de nos chantiers du changement. Pour rappel, nous avons articuler ces chantiers autour de cinq (5) axes, à savoir :

- premier axe : le pilotage de la politique du Ministère de l'économie et des finances ;
- deuxième axe : le développement de l'économie et du secteur financier ;
- troisième axe : la mobilisation des recettes budgétaires ;

- quatrième axe : la gestion de la trésorerie et de la dette ;
- enfin, cinquième axe : le développement des relations monétaires et financières.

Sur le plan opérationnel, nous avons recensé les activités et les tâches prioritaires à mettre en œuvre pour chacun de ces cinq axes assortis des actions prédéfinies. Ces activités et tâches, qui ont fait l'objet des échanges entre les cadres des différentes structures du Ministère et l'équipe du cabinet, ont été regroupées dans un tableau de bord des activités prioritaires du Ministre de l'économie et des finances. Avec ce document, dont l'extrait est sous dossier, nous attendons de cette rencontre des discussions sincères, dénuées de tout préjugé et le tout dans un esprit de tolérance empreint de convivialité. Nous attendons des échanges sur ce sujet une meilleure appropriation des activités et tâches prioritaires du Ministre de l'économie et des finances par tous les services.

Mesdames et Messieurs,

Le tableau de bord du Ministre deviendra le document contractuel sur la base duquel se fera le suivi-évaluation des activités prioritaires du Ministre de l'économie et des finances. Aussi, en instituant la gestion axée sur les résultats, le Président de la République Son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO visait-il le changement de trajectoire pour améliorer la performance de l'action publique. Cela revient à dire qu'en concrétisant la mise en œuvre de la GAR au sein du Ministère de l'économie et des finances, nous nous invitons, conformément à la volonté politique du Chef de l'Etat à devenir des vecteurs de la performance de façon globale et particulièrement dans la sphère économique et financière.

Je voudrais terminer mon propos par une exhortation. Celle prononcée lors de ma communication, du 03 décembre 2022, avec la Direction Générale du Trésor, la Direction Générale de la CCA, la Direction Générale des Impôts et des Domaines et la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, je cite : **« La réalisation du Projet de société du Président de la République est à notre portée, j'en suis convaincu. Cela passera par un travail d'équipe car ainsi que l'a rappelé le Président de la République, nous sommes une chaîne dont les maillons doivent interagir pour ne pas rompre. »**, fin de citation.

C'est sur cette exhortation que je déclare ouverte la Conférence annuelle sur la programmation et la mise en œuvre des activités du Ministère de l'Economie et des Finances, édition 2024.

Plein succès à nos travaux !

Je vous remercie.